

## CONTRAT D'ENGAGEMENT D'ENTRÉE

### Au sein du PLIE de Paris

Vous recherchez un emploi et vous êtes inscrit au PLIE de Paris. Par cette adhésion vous devenez « Participant » du PLIE. A ce titre, vous signez avec votre Référent Parcours PLIE et la direction du PLIE, un contrat d'engagement qui précise les modalités de votre accompagnement pour l'accès à un emploi durable par :

- Votre démarche volontaire et responsable dans votre recherche d'emploi ;
- Un accompagnement personnalisé, individualisé et renforcé assuré par votre Référent Parcours PLIE ;
- Le respect des engagements réciproques sur la base d'un climat de confiance.

L'aide qui vous est apportée dans le cadre de votre parcours d'insertion professionnelle est financée par l'Etat, le Département, la Ville de Paris et le Fonds Social Européen.

Le Référent Parcours PLIE s'engage à :	Le Participant s'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être à votre écoute et disponible pour répondre à vos questions</li> <li>▪ Vous accompagner dans la définition de vos choix professionnels</li> <li>▪ Vous aider à perfectionner les techniques de recherche d'emploi</li> <li>▪ Vous orienter vers des formations qui renforcent vos qualifications</li> <li>▪ Vous proposer des offres d'emploi en relation avec votre projet professionnel</li> <li>▪ Vous faciliter, si besoin, la relation avec les organismes liés à l'Emploi tel que Pôle Emploi</li> <li>▪ Assurer votre suivi durant 6 mois après la prise de poste</li> <li>▪ Evaluer, régulièrement et ensemble, l'avancée de votre parcours d'insertion professionnelle</li> <li>▪ Suspendre votre accompagnement, pour vos congés annuels (35 jours au maximum) ou tout événement ne vous permettant plus la réalisation des démarches d'insertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer l'ensemble des démarches décidées avec votre Référent Parcours PLIE</li> <li>▪ L'informer des difficultés rencontrées dans votre recherche d'emploi</li> <li>▪ Respecter les rendez-vous fixés avec votre Référent Parcours Emploi et le prévenir en cas d'empêchement</li> <li>▪ Tenir compte des conseils de votre Référent Parcours PLIE en vue de trouver un emploi</li> <li>▪ Mettre en œuvre les actions définies avec votre Référent Parcours Emploi (formation, stage, emploi,)</li> <li>▪ Accepter d'élargir son projet professionnel pour se donner plus de chance pour trouver un emploi</li> <li>▪ Fournir à votre Référent Parcours PLIE les documents demandés (fiches de paie, contrat de travail,..)</li> </ul>

Le Participant est informé que sa situation sera évoquée dans le cadre des comités d'accès et de suivi et cela dans le respect du secret professionnel. Il reconnaît avoir été informé et accepte que les données le concernant soient informatisées. En vertu de l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la connaissance de l'évolution de la situation du participant entre le début et la fin de l'accompagnement PLIE et à l'évaluation de l'efficacité des actions financées par l'intermédiaire du Fonds Social Européen. L'autorité de gestion en responsabilité du traitement des données collectées est la Délégation Générale à l'Emploi et la Formation Professionnelle (DGEFP).

Le Référent Parcours PLIE : \_\_\_\_\_ Le Participant : \_\_\_\_\_

Structure :

Signature

Signature

**Nous sommes heureux de vous compter parmi les participants du PLIE de Paris.**

Date :

**Mehdi ZARAT**  
Directeur Opérationnel  
Ensemble Paris Emploi Compétences